Fiche de Données de Sécurité

PENFORD(MD) GUM 270 Modified Starch

1. Identification

Identificateur de produit:
Numéro de Produit: 06210004
Nom du produit: PENFORD(MD) GUM 270 Modified Starch

Autres moyens d'identification:
Famille chimique: Aucune donnée disponible

Usage recommandé et restrictions d'utilisation:
Usage recommandé: Fabrication du papier

Restrictions d'utilisation: Non disponible

Identificateur du fournisseur initial: Société Ingredion Canada
1600 - 90, chemin Burnhamthorpe Ouest
Mississauga, Ontario L5B 0H9, Canada
Téléphone: 905-281-7950 (heures ouvrables)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence et toute restriction d'utilisation de ce numéro, s'il y a lieu: MÉDICAL: 1-866-374-2659 (Centre d'appels sur la santé et la sécurité - 24 heures) TRANSPORT: 1-800-424-9400 (CHEMTREC - 24 heures)

2. Identification des dangers

La classification du produit chimique est conforme au Règlement sur les produits dangereux (RPD) tel qu'il est mis en œuvre dans le cadre du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT):

Symboles de danger du SGH: Aucun symbole de danger requis

Mention(s) de danger: Aucune mention de danger n'est nécessaire.

Éléments d'étiquetage:

Classification du SGH: Non classé comme dangereux conformément au SIMDUT 2015
Mention d'avertissement: Aucun mot d'avertissement nécessaire.
Conseil(s) de prudence: Aucune mise en garde nécessaire.

Dangers physiques non classifiés ailleurs:
Catégorie de danger: Aucun connu.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs:
Catégorie de danger: Aucun connu.

Autres dangers connus du fournisseur concernant le produit dangereux: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique	Numéro de registre CAS et éventuels identifiants uniques	Concentration (% par poids)
Aucun n'est classé comme dangereux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS).		

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires, sous-divisés selon les différentes voies d'exposition (par inhalation, orale, cutanée, oculaire):

Inhalation: Ce matériau ne présente aucun danger en cas d'inhalation. Transporter la personne à l'air frais après une exposition aérienne si des symptômes se développent, par mesure de précaution.

Orale: Aucun danger en utilisation industrielle normale. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Fournir au fournisseur de soins médicaux cette FDS.

Cutanée: Laver à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes.

Oculaire: Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés: Les particules provenant des poussières peuvent être irritantes pour les yeux. Risque d'explosion causée par les poussières. Not considered as hazardous.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire: Aucune autre information de premiers secours n'est disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés:

Extincteurs appropriés: Dioxyde de carbone (CO2)., Poudre chimique., Mousse., Eau pulvérisée.

Extincteurs inappropriés: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit dangereux: Température minimale d'inflammation du nuage de poussières : environ 390 C. Concentration explosive minimale : envir. 80 mg/l. Énergie minimum pour l'inflammation du nuage par étincelle : env. 0,10 joule.

Produit de combustion dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: N'entrez pas dans la zone d'incendie sans protection adéquate, y compris un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence: Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage: Interdire de produire des flammes et de fumer. Éviter les étincelles ou toute source d'électricité statique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention: Comme pour tous les produits chimiques, de bonnes pratiques d'hygiène industrielle doivent être suivies lors de la manipulation de ce matériau.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:

Conditions de sécurité relatives au stockage: Entreposer dans un entrepôt propre, sec et bien aéré, à l'abri des odeurs.

Sensibilité à l'électricité statique: Non

Autres précautions: Utiliser en prenant soin de réduire au minimum la production de poussière.

Éviter de disperser la poudre dans l'air. Éviter toute accumulation de la poudre sur une surface.

La manipulation mécanique de la poudre avec un équipement dont la mise à la terre est inadéquate peut provoquer des décharges d'électricité statique.

Matières à éviter / Incompatibilité chimique: Aucun connu.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle, notamment les valeurs biologiques limites ou les valeurs limites d'exposition professionnelle, ainsi que l'origine de ces valeurs:

Canada - Alberta - Limites d'exposition professionnelle:Canada – Alberta – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	100 mg/m3 Ceiling

Canada - Colombie-Britannique - Limites d'exposition professionnelle:Canada – British Columbia– Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	10 mg/m3 TWA (particulate)	20 mg/m3 STEL (particulate)	100 mg/m3 Ceiling (aerosol); 50 ppm Ceiling (vapour)

Canada - Manitoba - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Manitoba – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	25 ppm TWA (vapor fraction)	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m3 STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	Aucune donnée disponible

Canada - Nouveau-Brunswick - Limites d'exposition professionnelle: Canada – New Brunswick – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	100 mg/m3 Ceiling (aerosol)

Canada - Terre-Neuve et Labrador - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Newfoundland & Labrador – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	25 ppm TWA (vapor fraction)	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m3 STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	Aucune donnée disponible

Canada - Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Northwest Territories – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	100 mg/m3 Ceiling (aerosol)

Canada - Nouvelle-Écosse - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Nova Scotia – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	25 ppm TWA (vapor fraction)	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m3 STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	Aucune donnée disponible

Canada - Nunavut - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Nunavut – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	100 mg/m3 Ceiling (aerosol)

Canada - Ontario - Limites d'exposition professionnelle:Canada – Ontario – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	25 ppm TWA (vapor fraction)	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m3 STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	Aucune donnée disponible

Canada - Île-du-Prince-Édouard - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Prince Edward Island – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	25 ppm TWA (vapor fraction)	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m3 STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	Aucune donnée disponible

Canada - Québec - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Quebec – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition en milieu de travail - TWAEVs	Limites d'exposition en milieu de travail - STEVs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	50 ppm Ceiling (mist and vapour); 127 mg/m3 Ceiling (mist and vapour)

Canada - Saskatchewan - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Saskatchewan – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	100 mg/m3 Ceiling (aerosol)

Canada - Yukon - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Yukon – Occupational Exposure Limits

Dénomination chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWA	Limites d'exposition professionnelle - STEL	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Ethylene glycol	10 mg/m3 TWA (particulate); 100 ppm TWA (vapour); 250 mg/m3 TWA (vapour)	10 ppm STEL (particulate); 20 mg/m3 STEL (particulate); 125 ppm STEL (vapour); 325 mg/m3 STEL (vapour)	Aucune donnée disponible

Dénomination chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV-TWA	AIHA Limites d'exposition
Ethylene glycol	Aucune donnée disponible	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m3 STEL (inhalable particulate matter, aerosol only) 25 ppm TWA (vapor fraction)	Aucune donnée disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés: Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Protection Respiratoire: Pas de respirateur nécessaire en manutention. Si l'exposition excède ou risque d'excéder les limites d'exposition professionnelles, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH pour empêcher la surexposition.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité. Personal eye protection should conform to EN 166.

Protection de la peau: Une protection cutanée peut être nécessaire selon la température du produit.

Gants: Le port de gants est recommandé car le produit peut causer une irritation., Gloves should conform to EN 374.

L'équipement de protection autres: Porter des tenues spéciales, des bleus de travail ou un sarrau de laboratoire.

Conditions générales d'hygiène: Se laver avant de manger, de boire ou d'utiliser les toilettes.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, telle que l'état physique et la couleur:	
L'état physique:	Indisponible
La couleur:	Indisponible
Odeur:	Indisponible
Seuil olfactif:	Donnée non disponible
pH:	Donnée non disponible
pH en (1%) Solution:	Approximativement 6,5
Point de fusion et point de congélation:	
Point de fusion (°C):	Donnée non disponible
Point de congélation (°C):	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition:	Donnée non disponible
Point d'éclair:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Inflammabilité (solides et gaz):	Non
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité:	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité:	Indisponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité:	Indisponible
Tension de vapeur:	Donnée non disponible
Densité de vapeur:	Donnée non disponible
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Indisponible
Coefficient de partage - n-octanol/eau:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation:	Donnée non disponible
Température de décomposition:	Donnée non disponible
Viscosité:	Donnée non disponible
Volatiles:	Non concerne
Produits chimiques organiques volatils:	Donnée non disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Ne devrait pas être réactif.
Stabilité chimique:	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses:	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations:	Aucun connu.
Matériaux incompatibles:	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux:	Ce produit ne peut se décomposer spontanément. Les produits de combustion typiques sont le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, l'azote et l'eau.

11. Données toxicologiques

Description des divers effets toxicologiques (sur la santé) et des données disponibles utilisées pour identifier ces effets:

Les renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire):	Ingestion, Absorption par la peau.
Organes cibles potentiellement touchés par l'exposition:	Reins Foie Yeux Système nerveux central
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:	Pas de données disponibles
Effets toxiques:	Ce produit est considéré non toxique. Des pratiques d'hygiène industrielle adéquates sont recommandées.

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme:

Toxicité aiguë:	
Toxicité aiguë (par orale):	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Toxicité aiguë (par cutanée):	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Toxicité aiguë (par inhalation):	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Corrosion cutanée/Irritation cutanée:	Se laver la peau à l'eau et au savon.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:	Peut causer une irritation des yeux.
Sensibilisant respiratoire:	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Sensibilisant Cutané:	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Danger de malformation congénitale.
Toxicité pour la reproduction:	Aucun connu.

Cancérogénicité:	Aucun connu.
STOT-exposition unique:	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
STOT-exposition répétée:	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Risque d'aspiration:	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

Les valeurs numériques de toxicité, telles que les ETA:

Il n'y a pas de données de toxicité connues disponibles pour les composants ou le produit.

12. Données écologiques

Écotoxicité (aquatique et terrestre, lorsque ces données sont disponibles): Faible, mais le produit contribue à la D.B.O.

Component toxicity data:

Dénomination chimique	Numéro de registre CAS et éventuels identifiants uniques	Toxicité pour le poisson CL50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour Crustacés CE50
Aucune donnée disponible				

Persistance et dégradation:	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation:	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol:	Inconnu
Autres effets nocifs:	Aucun connu.

13. Données sur l'élimination

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés:	L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale.
Emballages contaminés:	Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit; suivez la SDS et étiquetez les avertissements même après avoir été vidés.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU:	Sans objet
Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies:	Non réglementé
Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies:	Sans objet
Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies:	Sans objet
Zone de danger d'inhalation toxique:	Aucune donnée disponible
Dangers environnementaux, aux termes du Code maritime international des marchandises dangereuses et du Règlement type des Nations Unies:	Aucune donnée disponible
Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 (Convention MARPOL 73/78), et du Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)):	Aucune donnée disponible
Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise:	Consultez les règlements de l'OMI avant de transporter en vrac par voie maritime.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation, canadienne ou étrangère, relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question:

Canada - Liste intérieure des substances (LIS):	En stock
Canada - Substances non domestiques (NDSL):	Pas en stock
Canada - Liste des produits commerciaux (ICL):	Pas en stock

16. Autres informations

Date de préparation de la FDS ou de la dernière révision (mm-jj-aaaa):	03-07-2022
Pour plus d'informations sur les produits, contactez:	Ingredion Incorporated Service à la clientèle: 1-800-713-0208

Ingredion Incorporated et le groupe de sociétés Ingredion ne font aucune garantie ou représentation concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des données. Nous n'assumons aucune responsabilité pour toute fautes ou dommage s'y rapportant, ou pour vous conseiller concernant la protection de vos employés, clients ou autres. Vous devez prendre votre propre décision concernant l'applicabilité de ces informations ou la pertinence de tout produit pour votre usage spécifique. Ingredion Incorporated et le groupe de sociétés Ingredion déclinent expressément toute garantie, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, d'exactitude, d'adéquation à l'utilisation ou à un usage particulier et d'absence de contrefaçon. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas aux ventes de produits par Ingredion Incorporated et le groupe de sociétés Ingredion. La marque et le logo INGREDION sont des marques commerciales du groupe de sociétés Ingredion.